

Le projet Pure Salmon ne se fera pas. D'abord par accumulation de déficits de compétences : au niveau du promoteur qui n'a aucune référence, ni en construction, ni en gestion, d'unités de production de saumon à ce niveau (10 000 tonnes, rappelons-le) et ce où que ce soit dans le monde ; du port de Bordeaux qui, de nouveau, propose aux collectivités un projet qui est hors de son cœur de métier et pour lequel il n'a aucune capacité d'expertise ; de la communauté de communes Médoc Atlantique (CdC) enfin, qui s'est attribué le pilotage politique et administratif d'un dossier pour lequel elle n'a en interne, et c'est normal pour une collectivité de cette taille, aucune capacité d'expertise technique et économique.

Il ne se fera pas également, et c'est heureux, parce qu'il y a des fonctionnaires et des élus en Aquitaine qui ne laisseront pas un énorme projet de ce type faire peser un tel risque sur l'environnement estuarien et les activités, ostréiculture et tourisme notamment, qui en dépendent, mais aussi sur les nappes aquatiques sous-jacentes au centre de toutes les préoccupations actuellement en Aquitaine.

Il ne se fera pas, mais il laissera des traces sur la cohésion de ce territoire.

Entre 2007 et 2010, la pointe du Médoc avait pourtant été le théâtre d'une expérience inédite pour la zone, d'une réflexion concertée entre les élus (des deux rives de l'estuaire) et la société civile quant aux grands choix de développement pour ce territoire. Le rejet du projet méthanier en a été le catalyseur, il a conduit des milliers de personnes à militer, manifester (aux côtés de certains élus que l'on n'avait pas l'habitude de côtoyer dans ces circonstances...). De réunions en réunions a été mis clairement en évidence le souhait d'une majorité de la population et d'élus de défendre un modèle de développement respectueux de l'environnement exceptionnel de cette entrée d'estuaire. Ce travail et cette mobilisation ont permis la rédaction d'un Schéma de cohérence territoriale très clair quant aux activités que l'on souhaitait voir s'implanter (ou pas)

dans la zone. L'accueil d'industries lourdes, d'activités pouvant impacter la qualité de l'eau de l'estuaire, avait alors été clairement écarté. La mise en place du parc naturel marin de l'estuaire est venue rapidement conforter les choix effectués au niveau de la CdC Pointe du Médoc. Les collectivités départementales et régionales prennent alors acte de cette volonté et lancent la création d'un parc naturel régional.

Plus de dix ans après, contrairement à ce que certains prédisaient, le Nord-Médoc n'a pas été mis sous cloche : au niveau des communes de la CdC Médoc Atlantique, on observe, par exemple, dans cette période, un gain annuel démographique constant, un taux de création d'entreprises par nombre d'habitants au-dessus de la moyenne girondine et, comme chacun peut le voir, des chantiers un peu partout, des jeunes qui investissent dans les services, le BTP, l'ostréiculture, des restaurants nouveaux qui ouvrent à l'année et de plus en plus de difficultés d'embauche pour de nombreuses entreprises du secteur... Le Médoc bouge, tout en conservant son environnement exceptionnel, ce qui attire évidemment de plus en plus de jeunes retraités, télétravailleurs ou autres, ce qui en retour crée de la demande, en termes de services notamment. Il ne s'agit pas ici évidemment de prétendre que tous les problèmes du Médoc sont pour autant réglés, mais l'évolution est favorable et le cadre consensuel évoqué plus haut permet jusqu'à présent à ceux qui viennent s'installer ou investir de le faire sur des bases claires.

Bases et confiance que la CdC Médoc Atlantique est en train de remettre gravement en question : aujourd'hui, une gigantesque usine à saumon ; demain, quel autre type d'industrie lourde dans les communes de la CdC ? Les entreprises et habitants, anciens et nouveaux, du Nord-Médoc sont en droit d'attendre de leurs élus plus de clarté. À la clé pour chacun, notre qualité de vie, la valeur de notre patrimoine et la pérennité de nos entreprises.

Philippe LUCET, aquaculteur à Saint-Vivien-de-Médoc.